



# Concours photographique 2012

Lacaze, le 07/01/2012

**Concurrents** : toute personne physique sans distinction de nationalité ou de lieu de résidence.

**Durée du concours** : janvier à juin 2012.

**Thèmes** :

- ❖ Le château de Lacaze et ses abords immédiats
- ❖ Les activités artistiques (ex : expositions) ayant le château pour cadre
- ❖ Dans une moindre mesure, toutes photos ayant trait au village de Lacaze et à ses activités

**But** : Choix de clichés permettant de réaliser une nouvelle enveloppe « prêt à poster » ainsi qu'une nouvelle carte postale.

*Conseils* : Les cartes postales actuelles représentent des plans plus ou moins larges du village. Pour introduire un changement, il serait certainement judicieux de fournir des clichés mettant l'accent sur des points plus particuliers, artistiques, touristiques ou insolites.

**Techniques** : toutes.

Il est préférable toutefois de privilégier des documents numériques facilitant le travail secondaire de retouche ou de recadrage. Les tirages papier impliquent d'être scannés avec un risque de perte de qualité.

**Présentation / format** : les formats classiques des cartes postales oscillent entre 14,5 x 10 et 15 x 10,5 cms.

Le format sera un multiple proche de ces dimensions : 13 x 18, 20 x 30, A4

Tout format supérieur au format carte postale pourra être réduit, voire recadré. Un recadrage entraîne l'élimination d'une portion de l'image, en hauteur ou en largeur. Si cette élimination touche un point essentiel de votre message, votre cliché peut alors être inutilisable pour ce concours.

**Maximum de clichés** présentés par un candidat : **3**

Chaque photographie sera accompagnée des éléments suivants :

- titre de l'œuvre,
- nom et adresse de son auteur,
- adresse électronique (facultatif mais recommandé),
- commentaire sur l'auteur ou sur la photographie.

**Envoi des clichés** :

Documents originaux ou numériques à envoyer avant le **30 juin 2012** à

Amis du Château de Lacaze

« Concours photos »

Mairie de Lacaze

81330 LACAZE

Privilégiez l'envoi par courriel à l'adresse suivante [acl81@yahoo.fr](mailto:acl81@yahoo.fr), objet « Concours photos »

**Prix** : aucun prix ne sera attribué. Seul le plaisir de voir l'une de ses œuvres devenir l'ambassadrice du village de Lacaze récompensera le cliché retenu et son auteur.

**Jury :**

Les photos seront publiées sur le site internet des Amis du Château de Lacaze su 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2012  
[www.amisduchateau-lacaze.org](http://www.amisduchateau-lacaze.org)

**Vous êtes invités à voter pour la photo de votre choix.**

Le jury sera composé de 9 membres : quatre représentants de l'association, quatre représentants de la Mairie et une voix sera donnée au public.

Il sera réuni le **08 août 2012** afin de juger les épreuves. Ses décisions seront sans appel.

**Propriété :** Tous les clichés (papier ou numérique) présentés au concours resteront la propriété de l'association « Les amis du château de Lacaze ».

Dans la mesure du possible toutes les photos présentées au concours seront exposées au cours de l'été 2012 dans une des salles d'exposition de Lacaze. Dans cette optique il conviendra de nous adresser un tirage papier au format A4 ou 20 x 30. Le format 13 x 18 est accepté, mais il est un peu faible pour une exposition.